

## PLAN DE COURS

# FOR-2020 : Évaluation environnementale

NRC 84821 | Automne 2018

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 2-2-5    Crédit(s) : 3

Compréhension du concept d'information environnementale. Utilisation de l'information environnementale dans le contexte d'une étude d'impact. Théorie et méthodes de l'étude d'impact. Conception et réalisation d'éléments constitutifs d'une étude d'impact. Compréhension du cadre institutionnel dans lequel s'inscrit ce genre d'étude. Analyse d'études effectuées dans le cadre de projets particuliers.

## Plage horaire

### Cours en classe

mardi	12h30 à 15h20	<a href="#">VCH-3820</a>	Du 4 sept. 2018 au 14 déc. 2018
-------	---------------	--------------------------	---------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=98150>

## Coordonnées et disponibilités

### Andre Goulet

*Chargé de cours*

local 2122A

[andregouletperso@gmail.com](mailto:andregouletperso@gmail.com)

Tél. : 4508480724

*Disponibilités*

Mardi AM (11h00) et/ou PM (de 15h30 à 16h45)

### Denis Blouin

*Auxiliaire d'enseignement*

ABP-2109

[denis.blouin.4@ulaval.ca](mailto:denis.blouin.4@ulaval.ca)

Tél. : 4186562131 poste 6953

*Disponibilités*

**jeudi :**

10h00 à 12h00 - [2109](#) - du 4 sept. 2018 au 14 déc. 2018

### Luc Bouthillier

*Enseignant*

2159D ABP

[Luc.Bouthillier@sbf.ulaval.ca](mailto:Luc.Bouthillier@sbf.ulaval.ca)

Tél. : 4186567813

*Disponibilités*

À la demande sur rendez-vous selon la disponibilité.

## Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Objectifs généraux .....	4
Approche pédagogique .....	4
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	4
Contenu .....	5
Objectifs spécifiques .....	5
Description sommaire .....	5
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>6</b>
<b>Évaluation et résultats</b> .....	<b>6</b>
Évaluation des apprentissages .....	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	6
Examen de mi-session .....	7
Examen final .....	7
Travail d'équipe final .....	7
Travail d'équipe intérimaire .....	8
Barème de conversion .....	8
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat .....	8
Correction linguistique, retard et présentation des travaux .....	9
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation .....	9
Absence aux examens .....	9
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>10</b>
Matériel obligatoire .....	10
Banque d'examens .....	10
<b>Bibliographie</b> .....	<b>10</b>
Volumes de référence .....	10
Annexes .....	11
Listes des études d'impacts disponibles pour le travail d'équipe .....	12

# Description du cours

---

## Objectifs généraux

Rendre l'étudiant capable de réaliser une synthèse entre les éléments sociaux et biophysiques d'une problématique environnementale donnée de façon à faciliter les décisions au sujet du développement envisagé dans le contexte de cette problématique. Il s'agit de savoir questionner la pertinence d'un projet ou d'une politique et de leurs modalités de mise en œuvre dans des perspectives de développement durable et de gouvernance territoriale.

Ce cours vise notamment à :

- Exposer l'élève aux concepts propres à l'évaluation environnementale ;
- Familiariser l'élève avec le processus technique qui définissent et structurent une étude d'impacts ;
- Introduire l'élève au processus institutionnel caractérisant l'évaluation environnementale au Québec et au Canada, la juridiction fédérale, en lien avec les études d'impacts ;
- Amener l'élève à comprendre la fonction, la conception et la mise en œuvre d'une gestion adaptative à travers des études d'impact et la certification environnementale.

## Approche pédagogique

1. Cours magistraux, la plupart des acétates électroniques utilisés en classe seront disponibles sur le site du cours dans les jours précédant leur présentation.
2. Lectures suggérées et des présentations vidéos en lien avec chaque module seront rendues disponibles sur le site du cours au fur et à mesure du déroulement de la session. Ce matériel vise à clarifier et à enrichir certains aspects.
3. Exercices propres à chaque module accompagnent les présentations disponibles sur le site du cours. Elles visent à faciliter l'appropriation des concepts et techniques vus en classe. Bien que non notés, ils sont essentiels à la compréhension des concepts vus en classe.
4. Travaux pratiques en équipe sur une étude d'impact choisie à partir d'une liste d'études proposées. En petit groupe (4 – 5 personnes), les membres d'une équipe doivent examiner leur étude d'impact et en faire une analyse critique. Les exercices peuvent guider cette démarche d'analyse.

Rappelons que les modules 3 – 12 traitent spécifiquement de la réalisation d'une étude d'impact. Pour chacun de ces modules, il s'agit de constater l'écart entre la théorie et la pratique dans un cas concret. À partir de ce constat, l'équipe peut juger que l'écart est motivé. Auquel cas, elle doit justifier son verdict. Dans plusieurs situations cependant, l'équipe devra suggérer des pistes pour améliorer ou enrichir l'étude d'impact retenue.

Le rapport demandé devrait être réalisé **tout au long de la session**. Pour chacun des aspects traités en classe, une analyse de deux à trois pages devrait être rédigée par rapport au contenu spécifique de votre étude d'impact. Le document final, de 30 – 35 pages, comportera une brève mise en situation du projet, une conclusion exprimant l'appréciation générale que l'équipe porte sur l'étude et l'analyse critique des aspects vus en classe à travers les dix modules en question. Ce rapport est attendu au plus tard le 19 décembre 2016. Chaque équipe doit choisir une étude d'impact parmi celles affichées sur le site du cours au plus tard durant la deuxième semaine de cours.

## Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

## Contenu

Le cours comporte quatre grands volets. L'emphase est appliquée sur le deuxième grand volet.

1. Le cours vise d'abord à exposer l'élève aux concepts propres à l'évaluation environnementale. Il s'agit ensuite d'établir le contexte dans lequel s'inscrivent les **six formes de l'évaluation environnementale** (étude d'impacts, évaluation environnementale stratégique, état de l'environnement, analyse de cycle de vie, certification environnementale et vérification environnementale). Enfin l'élève sera amené à développer une compréhension opérationnelle des concepts **d'aide à la décision, d'approche systémique** et de **développement durable**. (Modules 1 et 2)
2. Le cours entend familiariser l'élève avec le processus technique que représente une étude d'impacts. Les **notions de composantes essentielles, d'enjeux, d'impacts et d'itération** serviront à établir les fondations de cette section du cours. L'élève abordera par la suite des techniques d'analyse appropriées aux dimensions biophysiques, socio-économiques et culturelles de projets de développement. Les **opérations d'identification, de description, de prédiction et de mesure des impacts** composeront une séquence d'activités avec laquelle l'élève devra se familiariser. Il sera également confronté aux problèmes posés par la **synthèse de l'information, la gestion du risque, l'établissement de compromis décisionnel, la gestion adaptative** et la **participation du public** au cours de la réalisation d'une étude d'impacts. (Modules 3, 5 à 11)
3. Troisièmement, le cours introduira l'élève au **cheminement institutionnel** caractérisant l'évaluation environnementale en lien avec les études d'impacts. Les cheminements prévus pour la participation du public, **audiences publiques** et **médiation environnementale**, seront étudiés avec une insistance sur l'aspect communication. L'emphase sera accordée aux procédures québécoises et canadiennes. Cependant, le contexte réglementaire de l'évaluation environnementale en vigueur sous d'autres juridictions méritera aussi quelques considérations. (Module 4)
4. Finalement, le cours se terminera avec des notions de **suivi environnemental et d'atténuation** (Module 12). L'élève sera amené à s'approprier des techniques visant à valider une étude d'impact à l'étape de la réalisation du projet. Les principes de fonctionnement de la **certification environnementale** (Module 13) seront aussi abordés. Ces deux modules permettront de réaliser une **synthèse** du cours débouchant sur un schéma systémique de l'évaluation environnementale (Module 14).

## Objectifs spécifiques

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

1. Définir des pratiques inhérentes concept de développement durable;
2. Distinguer les six concepts de l'évaluation environnementale;
3. Maîtriser la logique d'un système de critères et d'indicateurs;
4. Comprendre et appliquer les principes requis pour réaliser une étude d'impact;
5. Connaître le mécanisme institutionnel (politiques, lois et cheminements administratifs) dans lequel s'inscrit une étude d'impact au Québec et au Canada ;
6. Décrire l'importance de ce mécanisme institutionnel pour l'aménagement du territoire ;
7. Utiliser des techniques d'analyse d'impacts biophysiques, économiques et sociaux;
8. Appréhender les principes inhérents à la gestion du risque;
9. Concevoir un processus de participation du public;
10. Décrire comment pondérer des intérêts et des valeurs divergentes dans la prise de décision;
11. Identifier les bases d'un système de suivi environnemental;
12. Employer des techniques pour synthétiser des données;
13. Schématiser les principes de fonctionnement d'un processus de certification environnementale;
14. Décrire les effets et les implications de décisions visant un ensemble d'objectifs donnés;
15. Proposer un plan pour la réalisation d'une étude d'impact.

## Description sommaire

Mise en contexte de l'évaluation environnementale. Exploration de la richesse et des limites de l'évaluation environnementale. Analyse des processus spécifiques aux études d'impacts. Examen et utilisation des éléments méthodologiques propres à la confection d'une étude d'impacts. Étude du cadre législatif et réglementaire concernant l'évaluation environnementale au Québec et au Canada. Reconnaissance des cinq autres formes d'évaluation environnementale: l'évaluation environnementale stratégique, l'état de l'environnement, la certification environnementale, l'analyse des cycles de vie et la vérification environnementale.

# Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Module 1 :Présentation du cours et du contexte de l'évaluation environnementale	4 sept. 2018
Module 2 : L'évaluation environnementale: définitions et applications	11 sept. 2018
Module 3 : Le processus technique de l'étude d'impact	18 sept. 2018
Module 4 : Le cheminement institutionnel de l'étude d'impact	25 sept. 2018
Module 5 : Cadrage, enjeu, composante, impact et analyse systémique	2 oct. 2018
Module 6: Analyser des impacts biophysiques	9 oct. 2018
Module 7: Analyser des impacts économiques	16 oct. 2018
examen de mi session	23 oct. 2018
Semaine de "relâche"	
Module 8 : Analyser des impacts sociaux	6 nov. 2018
Module 9: Outils d'analyse et d'intégration: Mode d'emploi	13 nov. 2018
Module 10 : La participation du public et l'évaluation environnementale	20 nov. 2018
Module 11: L'analyse des risques dans une étude d'impact	27 nov. 2018
Module 12 : Les mesures d'atténuation, le suivi environnemental et la surveillance dans l'étude d'impact	4 déc. 2018
Module 13 : La certification environnementale et l'exemple de l'aménagement forestier durable	
Module 14 : Synthèse et révision du cours	4 déc. 2018
Dépôt du rapport d'équipe	
Examen final	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluation et résultats

### Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
examen (Somme des évaluations de ce regroupement)			65 %
Examen de mi-session	Le 23 oct. 2018 de 12h30 à 15h20	Individuel	30 %
Examen final	Le 11 déc. 2018 de 12h30 à 15h20	Individuel	35 %
Travail d'équipe final	Dû le 15 déc. 2018 à 23h59	En équipe	30 %
Travail d'équipe intérimaire	À déterminer	En équipe	5 %

### Informations détaillées sur les évaluations sommatives

---

## Examen de mi-session

Date :	Le 23 oct. 2018 de 12h30 à 15h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Remise de l'évaluation :	ABP 1160
Directives de l'évaluation :	L'examen couvre la matière traitée jusqu'au 18 octobre inclusivement. Malgré le fait qu'aucun matériel de référence ne soit autorisé, l'examen visera à cerner la compréhension des répondants à partir d'exemples tirés de l'actualité tant récente que de celle qui a marqué les dernières années.
Matériel autorisé :	Aucun matériel de référence n'est autorisé.

---

## Examen final

Date et lieu :	Le 11 déc. 2018 de 12h30 à 15h20 , ABP 1160
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	35 %
Remise de l'évaluation :	ABP 1160
	Des éléments de l'actualité permettront d'imaginer des situations où l'étudiant(e) sera amené(e) à démontrer son esprit de synthèse et son aptitude à identifier les outils appropriés pour analyser des impacts environnementaux et enrichir un processus décisionnel. Bien qu'il s'agisse d'un examen final, il n'est pas récapitulatif de la matière couverte depuis le début de la session. Il concerne spécifiquement les éléments de connaissance traités à partir du 8 novembre jusqu'à la dernière rencontre du 6 décembre 2016.
Matériel autorisé :	Aucun

---

## Travail d'équipe final

Date de remise :	15 déc. 2018 à 23h59 Contribution au travail d'équipe : 21 déc. 2018 à 23h59
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	30 %
Répartition de la correction et critères :	90 % Corrigé par l'enseignant

Critère	Notation
Travail d'équipe sera corrigé par le professeur	100

	10 % Contribution au travail d'équipe
Remise de l'évaluation :	<a href="#">Boîte de dépôt</a>
Informations supplémentaires :	<b>Directive pour le travail long en évaluation environnementale</b>

La répartition des points se fera sur 100 au total. Quinze points sont attribués pour la forme alors que 85 points sont attachés au fond de votre travail.

Je vous rappelle que l'essentiel du travail consiste à établir chaque semaine des constats d'écart entre votre étude d'impact et la théorie vue en classe pour chacun des dix modules (**modules 3 à 12**). Vous devez motiver la situation observée. Dans le cas, où vous partagez l'approche des rédacteurs de l'É.I., expliquez les raisons justifiant votre accord. Si vous êtes en désaccord avec les rédacteurs, qu'auriez-vous fait à leur place ?

Il ne s'agit pas de répertorier toutes les situations de désaccord ou de concordance. Considérez plutôt, qu'il vous est demandé de démontrer au professeur votre maîtrise des concepts et applications vus en classe. Quelques cas (2 – 3) suffisent à établir cette preuve.

L'**analyse propre à chacun des dix modules** rapportera 7 points par module. Les dix modules rapporteront donc 70 points. Cinq points additionnels seront accordés à l'**introduction** de votre travail. Il s'agira de présenter votre étude de cas, de la contextualiser. De quel projet s'agit-il ? Où est localisé le milieu d'accueil au projet ? Quand l'étude a-t-elle été produite ? Dix autres points seront attribués à la **conclusion** de votre travail. Quel est votre verdict global au sujet de l'étude d'impact analysée par rapport à la théorie vue en classe ? Pouvez-vous conclure que cette É.I. a permis d'inscrire votre projet dans une démarche de développement durable et de gestion adaptative ? Le tout sera ramené sur 85 de manière à donner une note pour votre travail sur le **fond**.

Quinze points seront donnés la **forme** de votre travail d'équipe. Les trois composantes de cette dimension de l'évaluation sont : l'orthographe, la qualité du texte (s'agit-il d'un texte agréable à lire ?) et la qualité de la présentation (Mécanographie, tableaux images).

Bonne chance !

Luc Bouthillier

---

## Travail d'équipe intérimaire

Date de remise : À déterminer  
Mode de travail : En équipe  
Pondération : 5 %  
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

## Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : [http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Reglements/Reglement\\_disciplinaire.pdf](http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf)

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;



- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, [http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire\\_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf](http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf), entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

## Correction linguistique, retard et présentation des travaux

### Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

### Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

## Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531\*\*, EL-535-W535, EL-546\*\*, EL-510 R, EL 516\*, EL-520\*\*
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W\*, FX-991ES Plus C\*

\* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

\*\* Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

## Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.

- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

## Matériel didactique

---

### Matériel obligatoire



**[L'évaluation des impacts sur l'environnement : processus, acteurs et pratique pour un développement durable] ( 3e éd édition , xxxvii tome)**

Auteur : André, P. (Pierre), 1953-, Delisle, Claude E, Réveret, J.-P. (Jean-Pierre)

Éditeur : Presses internationales polytechniques ( Montréal , 2010 )

ISBN : 9782553015410

Ce livre n'est pas obligatoire, mais fortement recommandé

► Pour consulter les études d'impact et les banques d'examens, cliquez sur **Bibliographie** dans le menu Plan de cours, puis rendez-vous à la sous-section *Annexes*.

### Banque d'examens

Voir onglet bibliographie

## Bibliographie

---

### Volumes de référence

André, P., C. E. Delisle et J.-P. Réveret (2010), *L'évaluation des impacts sur l'environnement ; processus, acteurs et pratique pour un développement durable*, troisième édition, Presses internationales Polytechniques, 398 p. **Manuel accompagnant le déroulement du cours et disponible à la COOP Zone de l'Université Laval**

Canter, Larry W. (1996), *Environmental impact assessment*, Second edition, McGraw-Hill Inc., 660 p.

Erickson, Paul A. (1994), *A Practical Guide to Environmental Impact Assessment*, Academic Press 266 p.

Fisher, Thomas B. (2007), *Theory and Practice of Strategic environmental Assessment*, Earthscan, 186 p.

Gérin, M., P. Gosselin, S. Cordier, C. Viau, P. Quesnel et É. Dewailly (2003), *Environnement et santé publique; Fondements et pratiques*4, Edisem inc., 1023 p.

Hanna, Kevin S. (2005), *Environmental Impact Assessment; Practice and Participation*, Oxford University Press, 412 p.

Lawrence, David P. (2013), *Impact Assessment: Practical Solutions to Recurrent Problems and Contemporary Challenges*, Willey and Sons, Édition électronique.

Leduc, G. A. et M. Raymond (2000), *L'évaluation des impacts environnementaux; Un outil d'aide à la décision*, Éditions Multi Mondes, 401 p.

Loomis, J. and G. Helfand (2003), *Environmental Policy Analysis for Decision Making*3, Kluwer Academic Press 326 p.

Maughan, J. T. (2014), *Environmental impact analysis: Process and Methods*, CRC Press, 378 p.

Vanclay, F. et D. A. Bronstein (1995), *Environmental and Social Impact Assessment*, John Wiley & Sons, 325 p.

## Annexes

Pour la liste des études d'impacts disponibles pour les travaux d'équipe, aller dans la banque d'examen de mi-session. C'est le dernier élément intitulé: liste Été Imp. pour travaux équi.doc.

### Banque d'examens mi-session

 [Examen oct 2000](#)  
(61,89 Ko, déposé le 20 juil. 2018)

 [Examen oct 2001.pdf](#)  
(89,01 Ko, déposé le 20 juil. 2018)

 [Examen oct 2002](#)  
(86,96 Ko, déposé le 20 juil. 2018)


 [Examen oct 2003](#)  
(71,16 Ko, déposé le 20 juil. 2018)

 [Examen oct 2004](#)  
(85,46 Ko, déposé le 20 juil. 2018)

 [Examen oct 2006.pdf](#)  
(61,12 Ko, déposé le 20 juil. 2018)


 [Examen Oct 2007.pdf](#)  
(78,34 Ko, déposé le 20 juil. 2018)


 [Examen oct. 2008](#)  
(59,56 Ko, déposé le 20 juil. 2018)

 [Examen oct. 2010.pdf](#)  
(66,77 Ko, déposé le 20 juil. 2018)















 [Examen oct. 2011.pdf](#)  
(51,55 Ko, déposé le 20 juil. 2018)

 [Examen oct. 2012.pdf](#)  
(98,3 Ko, déposé le 20 juil. 2018)

 [Examen oct. 2014.pdf](#)  
(119,05 Ko, déposé le 20 juil. 2018)

 [Examen oct. 2013.pdf](#)  
(87 Ko, déposé le 20 juil. 2018)

### Banque d'examens fin-session

-  [Examen déc2000](#)  
(58,52 Ko, déposé le 20 juil. 2018)
-  [Examen déc2001](#)  
(98,4 Ko, déposé le 20 juil. 2018)
-  [Examen déc2002](#)  
(98,29 Ko, déposé le 20 juil. 2018)
-  [Examen déc2003](#)  
(123,72 Ko, déposé le 20 juil. 2018)
-  [Examen déc2004](#)  
(161,07 Ko, déposé le 20 juil. 2018)
-  [examen déc2005](#)  
(69,98 Ko, déposé le 20 juil. 2018)
-  [Examen déc2006](#)  
(163,14 Ko, déposé le 20 juil. 2018)
-  [Examen Déc2007.pdf](#)  
(172,99 Ko, déposé le 20 juil. 2018)
-  [Examen déc2008.pdf](#)  
(122,69 Ko, déposé le 20 juil. 2018)
-  [Examen déc2010.pdf](#)  
(109,18 Ko, déposé le 20 juil. 2018)
-  [Examen déc2011.pdf](#)  
(128,75 Ko, déposé le 20 juil. 2018)
-  [Examen déc2012.pdf](#)  
(128,67 Ko, déposé le 20 juil. 2018)
-  [Examen déc2013.pdf](#)  
(83,55 Ko, déposé le 20 juil. 2018)
-  [Examen déc.2014.pdf](#)  
(481,88 Ko, déposé le 20 juil. 2018)

## Listes des études d'impacts disponibles pour le travail d'équipe

- 2018-01 Agrandissement de la marina Valleyfield (2010)
- 2018-02 Agrandissement du port de Valleyfield (2014)
- 2018-03 Projet d'aménagement d'un site d'enfouissement à Hébertville – Station (2011)
- 2018-04 Centrale de cogénération Bécancour, Québec (2003)
- 2018-05 Construction d'une autoroute dans l'axe de la route 185 entre Rivière-du-Loup et la frontière du Nouveau-Brunswick (2006)
- 2018-06 Construction de réservoirs additionnels d'entreposage de produits pétroliers liquides à Montréal (2005)
- 2018-07 Contournement de la ville de La Tuque route 155 (2002)
- 2018-08 Desserte ferroviaire du terminal de Grande-Anse au Saguenay (2011)
- 2018-09 Développement d'un parc éolien à Matane (2005)
- 2018-10 Doublement du gazoduc de Saint-Sébastien (2006)

- 2018-11 Dragage d'entretien du chenal entre Hudson et Oka dans le Lac des Deux Montagnes (2002)
- 2018-12 Élargissement de la route 131 entre Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Félix-de-Valois (2004)
- 2018-13 Projet de mine de fer du lac Bloom (2006)
- 2018-14 Nouvelle prise d'eau de Sainte-Foy (2004)
- 2018-15 Parc éolien de l'Anse-à-Valleau (2004)
- 2018-16 Parc Éolien de New Richmond (2009)
- 2018-17 Parc Éolien de Saint-Robert-Bellarmin (2010)
- 2018-18 Construction d'une nouvelle prise sur le lac Saint-Louis pour desservir Montréal (2014)
- 2018-19 Projet d'aménagement hydroélectrique d'Angliers (2002)
- 2018-20 Projet d'aménagement d'un barrage à la décharge du lac Sergent (2001)
- 2018-21 Projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement technique à Rimouski (2002)
- 2018-22 Projet d'élargissement du boulevard Grande-Allée entre Brossard et Longueuil (2015)
- 2018-23 Projet de modernisation des débarcadères de la traverse d'Oka (2005)
- 2018-24 Projet de réaménagement de la route 367 Saint-Augustin-de-Desmaures et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (2004)
- 2018-25 Projet de restauration du lac des Trois Lacs MRC D'Arthabaska et des Sources (2006)
- 2018-26 Projet réseau ferroviaire de banlieue région de Montréal « Train de l'Est » (2008)
- 2018-27 Projet usine AP50 (Modernisation fabrique d'aluminium) Jonquière Ville de Saguenay (2009)
- 2018-28 Promenade Samuel - De Champlain Secteur Pont Pierre-Laporte - Côte de l'Église (2003)
- 2018-29 Projet de réhabilitation du brise-lames de Port Cartier (2006)
- 2018-30 Réaménagement des intersections de la Route 138 avec la Route du Bas-de-l'Anse et le Chemin Saint-Paul à la Malbaie (2003)
- 2018-31 Restauration du seuil naturel du Lac Joseph (2009)
- 2018-32 Réserve de biodiversité aux monts Groulx (2003)
- 2018-33 Route 167 région du Mont Otish (2010)